Appel d'offres pour l'accompagnement du Pôle Fibres Energivie dans l'organisation de Build & Connect 2020

1. Contexte

1.1 Fibres-Energivie

1.1.1 Les Pôles de compétitivité

Ce sont des structures, en général associatives, mises en place par l'Etat en 2005 pour aider l'industrie française à être plus compétitive en agissant sur l'un des leviers majeurs de la compétitivité, l'innovation. Le principe est de rassembler en réseau des publics qui en général se côtoient peu, les entreprises, les centres de recherche publics ou privés et les organismes de formation afin de les faire travailler ensemble sur des projets collaboratifs. Ces projets étant des programmes de R&D collaboratifs, rassemblant un nombre limité d'acteurs, ou des actions collectives plus larges
Les Pôles sont également des réseaux, rassemblant leurs adhérents, mais également toutes sortes de partenaires, autres structures d'accompagnement des entreprises (CCI, …) ; collectivités locales, autres clusters français ou étrangers, … Ils mènent des actions d'animation de leur filière.

Chaque pôle est implanté sur un territoire et dédié à une thématique spécifique. Il y a 56 pôles en France dans de nombreux domaines, considérés comme des domaines d'excellence pour la France.

Le financement des Pôles a beaucoup évolué ces dernières années. Assuré à leur démarrage par des fonds publics ('Etat et collectivités territoriales) ainsi que par les cotisations de leurs adhérents, il est aujourd'hui réparti à égalité entre les financements publics et des financements privés. Ces financements privés ayant pour origine les cotisations des adhérents mais également de manière croissante la vente de services.

Voir le site des pôles de compétitivité : http://competitivite.gouv.fr/

1.1.2 Fibres-Énergivie

Le Pôle Fibres-Énergivie est un pôle dédié aux matériaux et aux bâtiments durables. Sa zone d'intervention est la Région Grand Est
Il comprend 220 membres dont 180 entreprises de toute taille et couvrant l'ensemble de la chaine de valeur du bâtiment : architectes, bureaux d'études, industriels, énergéticiens, entreprises de construction et professions immobilières. Et de manière plus récente mais croissante, des maitres d'ouvrages (publics ou privés) et des start-up.
Il compte 13 collaborateurs.

Les domaines d'actions stratégiques du Pôle sont :

- Chimie, matériaux et systèmes constructifs : *Concevoir et développer des matériaux, des procédés et des systèmes pour un bâtiment bas carbone, responsable et évolutif, optimiser la qualité de mise en œuvre et la performance sur le chantier, garantir le confort, le respect de la santé des usagers et le maintien de la performance tout au long de la vie du parc bâti, le numérique et le BIM au service de la performance et de la qualité durant toutes les phases du projet de construction neuve ou de rénovation*

- Services, énergie et territoire bas carbone : *Des données pour de nouveaux services, optimiser la performance des équipements de production d'énergie renouvelable, évoluer vers des territoires responsables et bas carbone*

- Economie circulaire dans le bâtiment : *Garantir la non toxicité et la traçabilité sur l'ensemble du cycle de vie des matériaux, déployer la démarche d'éco-conception généralisée à la filière Bâtiment, développer et Structurer les filières de recyclage et de réemploi*

Les activités du Pôle sont :

-L'animation du réseau au travers d'actions de mises en relation, l'organisation d'événements ou de groupes de travail
- L'accompagnement sur les projets collaboratifs d'innovation
- Une activité de conseil et d'accompagnement pour les professionnels du bâtiment et pour les maîtres d'ouvrage dans 3 domaines principaux
    - La transition écologique et énergétique et l'économie circulaire dans le bâtiment (programme CIM ECO)
    - La transition numérique avec des services d'accompagnement à la maquette numérique (BIM)
    - La levée des freins réglementaires à l'innovation au travers de l'obtention d'évaluations techniques (avis technique, atex, …)

2. Build & Connect

2.1 Présentation de Build & Connect

Depuis 2014, le Pôle organise tous les deux ans un grand événement sur le thème du bâtiment durable. Lors de la 1ère édition, le colloque s'appelait Energivie Summit, il se présentait sous une forme un peu différente. En 2016 et en 2018 ont eu lieu les 2ème et 3ème editions avec le positionnement actuel.
L'édition 2018 a été organisée avec l'Université de Strasbourg.
Il s'agit d'un colloque transfrontalier sur le thème des technologies et des pratiques pionnières dans le bâtiment durable. Il est organisé à Strasbourg.

Objectifs

- Faire connaitre les compétences et les savoirs faire des adhérents du Pôle
- Fédérer le réseau du Pôle. Faire se rencontrer les acteurs pour faciliter l'émergence de collaborations futures
- Construire la visibilité internationale du Pôle en ciblant prioritairement les marchés frontaliers proches
- Contribuer au financement privé du Pôle

Positionnement

- Il s'agit d'abord d'un colloque c'est-à-dire d'un lieu d'échanges et de rencontres permettant d'approfondir ses connaissances, de confronter ses points de vue et de rencontrer d'éventuels partenaires. Ce n'est pas un salon !
- Les sujets traités sont des sujets innovants mais présentant des solutions déjà disponibles et privilégiant le retour d'expériences
- Le rôle central des industriels : ce sont eux qui composent le pôle, ils sont pourvoyeurs de solutions innovantes d'ordre techniques ou technologiques
- La mise en avant du savoir-faire du Grand- Est et la présentation de solutions de nos voisins transfrontaliers comme source d'enrichissement de la réflexion. Nous avons pour cela travailler avec 6 autres clusters allemands, belges, luxembourgeois et suisses.

Bilan de l'édition 2018

- 2 jours au campus formation de la CCI Eurométropole
- 600 personnes présentes dont 11% de visiteurs étrangers (essentiellement belges, allemands et suisses)
- 120 intervenants dans 25 tables rondes ou conférences
- Espace d'exposition pour les mécènes (une quinzaine de stand),
- 209 rendez-vous d'affaires organisés par Europe Entreprise Network

Cette édition a été satisfaisante en termes d'affluence et d'origine transfrontalière.
La qualité des sujets a également été un point fort.
Les principaux points d'optimisation sont

- L'origine encore trop locale des participants français, beaucoup de personnes du Bas-Rhin, peu de Lorrains ou de Haut Rhinois
- Un nombre insuffisant de participants payants français (les membres du Pôle et les personnels et étudiants de l'Université de Strasbourg bénéficient d'une entrée gratuite)

2.2 L'édition 2020

- Organisation conjointe Pôle Fibres-Energivie et Université de Strasbourg
- 25 et 26 novembre 2020
- Lieu à définir : le campus de la CCI Eurométropole où ont eu lieu les deux précédentes éditions correspond bien à notre cahier des charges. Emplacement, nombre de salles, disposition des espaces, capacité d'accueil, facilités pour l'interprétariat, budget. Nous sommes néanmoins limités pour rajouter de nouveaux stands (dans la configuration actuelle), ce qui est un obstacle important pour le budget global. Une demande a été faite pour permettre l'exploitation de l'ensemble du RDC du bâtiment (suspension des allées et venues hors colloque) sans réponse pour le moment. Une demande de devis a également été faite au PMC mais celui-ci reste cher.
  Nos besoins en termes d'espace sont :
  - Auditorium 300 places
  - 3 Espaces (salles) pour sessions en parallèle : 60 places
  - Espace d'exposition pour une vingtaine de stands 9 ou 12 m2
  - Espace pour moment de réseautage (déjeuners, pause)

- Interprétariat simultané F/ALL/GB. Supports de communication en 3 langues
- Budget 250 K€ 300 K€- le financement est apporté par les entrées et surtout par un dispositif de mécénat.

Cibles
600-800 personnes

En termes de métiers
- Métiers du bâtiment: industriels, architectes, bureaux d'études, entreprises de construction, constructeurs de maisons individuelles, professionnels de la maintenance
- Professions immobilières, gestionnaire de biens, promoteurs
- Urbanistes, aménageurs
- Start up de la construction et du numérique
- Académiques : chercheurs, professeurs, étudiants
- Maitres d'ouvrages, propriétaires de bâtiments, publics ou privés

En termes de fonctions
- Elus, responsables de l'urbanisme, responsables de la construction, responsables du patrimoine
- Dirigeants d'entreprises, responsables R&D, responsables marketing et commerciaux

En termes d'origine géographique :
- Région Grand Est, en second, Région Franche Comté, Bourgogne
- Régions transfrontalières Suisse, Allemagne, Bénélux, Suisse francophone

Les formats
- Entre 15 et 20 tables rondes ou ateliers techniques
- Pitch de start-up et de chercheurs
- Rendez vous d'affaires organisés par le réseau Entreprise Europe Network
- Un ou deux side events possibles : remise des prix de concours par ex.
- Espace d'exposition (20 stands) et mini village des start up (une dizaine)
- Soirée de Gala (lieu prestigieux)
- Moments de convivialité (buffets déjeunatoire et dinatoire)

3. Objets de la consultation

Accompagner le Pôle pour la réalisation de cet évènement.
Cette mission se répartie en plusieurs lots. Il est possible de répondre à un lot précis ou pour la totalité de la consultation.

3.1 Lot 1 : Communication et presse

1/ Evolution de la charte graphique
2/ Proposition d'un plan de communication
3/ Création de contenus (articles, vidéo à partir d'interviews, de sources écrites type communiqué de presse, article de presse)
4/ Création des supports de communication, évolution et mise à jour du site web
5/ Création de signalétiques
6/ Community management : proposition de la stratégie, animation, constitution de la communauté avant et pendant le colloque
7/ Dispositif presse : CP
8/ Acquisition de contenus sur le colloque : interviews, vidéos, …

Le colloque dispose d'un site dédié (www.buildandconnect.eu).
Et d'une page LinkedIn (250 abonnés)

Voici ce qui a été fait en 2018 à titre d'information :

- Stratégie de contenu : rédaction d'articles et réalisation de vidéo
- Diffusion de contenus : rubrique blog du site internet, réseaux sociaux, e-newsletters régulières
- Réalisation de supports : leaflet, affiche, kit réseaux sociaux, dossier de mécénat, programme à remettre aux participants, invitations numériques, e-letters, signatures mails, kit de com RS
- Réalisation de signalétique : bâche, kakémonos, kakémonos géants pour la décoration de la salle
- Animation d'une page LinkedIn
- Actions presse : rédaction et diffusion de 3 CP, 1 DP, une conférence de presse
- Partenariat avec 3 médias sous forme d'échanges de visibilité
- Acquisition de contenus sur le colloque : Réalisation d'une vidéo de 2 mn, réalisation d'interviews, réalisation d'actes, reportage photos

Le site internet ainsi que certains supports (leaflets, quelques e-letters, programme) sont déclinés dans les 3 langues
Néanmoins, l'essentiel du dispositif est principalement axé sur la France, la communication sur les autres pays étant essentiellement traitée via les partenariats avec les clusters étrangers.

Il est possible de répondre uniquement sur le volet « relation presse » à savoir répondre de manière séparée sur les missions suivantes

- Relations presse : envois des CP, relances, relation avec les journalistes, organisation de la conférence de presse,
- Identification et négociation de partenariat avec des partenaires média

NB : Le Pôle souhaite avoir la propriété des créations qui seront réalisées dans le cadre de la mission et pouvoir en disposer librement.

3.2 LOT 2 : Logistique et montage de l'événement

1/ Recommandations sur le montage de l'événement : Lieux, horaires, séquencement et déroulé des différents formats, organisation et scénarisation des espaces, matériels audio et vidéo

2/ Pilotage logistique : élaboration d'un budget, d'un rétro-planning, recommandation et suivi des prestataires

3/ Gestion des intervenants : Le programme est élaboré en interne avec l'appui d'un comité de programme. Le Pôle se charge de contacter les intervenants et de définir avec eux les contenus de leur intervention. Le rôle du responsable de ce lot sera la gestion des intervenants ensuite : communications auprès des intervenants sur les aspects pratiques de leur intervention, communication auprès d'eux pour s'assurer de leur bonne insertion dans l'événement (participation diner de gala, BtoB, …), récupération des éléments nécessaires à leur mises en avant, insertion dans les documents de communication (y compris site internet), récupération de leurs supports de présentation

4/ Gestion de l'exposition et des exposants
Recommandation et établissement du plan d'exposition, recommandation sur le type et l'agencement des stands, rédaction du cahier des charges techniques, élaboration du catalogue mobilier, traitement des demandes spécifiques, récupération des éléments nécessaires à l'exposition auprès des exposants (logos, …)

5/ Assistance opérationnelle lors de l'événement
Mise en place opérationnelle, assistance sur l'événement, suivi des fournisseurs

4. Modalités et procédures de la consultation

4.1 Modalités

Le Pôle de compétitivité Fibres-Énergivie, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture des Vosges le 20 juillet 2005, publiée au Journal Officiel du 13 Août 2005, enregistrée sous le numéro W881001204, dont le siège social est fixé Campus Fibres, 27 rue Philippe Seguin 88 000 EPINAL, le Pôle exerce une mission d'intérêt général et son budget de fonctionnement est en partie alimenté par des fonds publics (Europe, Etat, Collectivités locales). A ce titre le Pôle est tenu d'appliquer le Code des Marché Publics sans y être formellement soumis.
La présente consultation reprend de principe reprend de principe de la procédure adaptée, telle que définie par l'article 28 Modifié par Décret n°2011 -1853 du 9 décembre 2011 -art. 3 du CMP.

Article 28 Modifié par Décret n°2011 -1853 du 9 décembre 2011 -art. 3
I - Lorsque leur valeur estimée est inférieure aux seuils de procédure formalisée définis à l'article 26, les marchés de fournitures, de services ou de travaux peuvent être passés selon une procédure adaptée, dont les modalités sont librement fixées par le pouvoir adjudicateur en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat.
Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur les prix. […]

Le pouvoir adjudicateur est le Président de l'association Fibres-Énergivie, représenté par délégation par le Directeur Général du Pôle Fibres-Énergivie, Monsieur Jean-Luc SADORGE.

4.2 Procédures

Le candidat devra fournir une proposition commerciale répondant à l'ensemble des exigences du présent cahier des charges et respectant le plan suivant. :

I. Motivation à répondre à la mission
II. Compétences, capacités en lien avec le travail demandé, références en matière de colloques professionnels, d'événements internationaux, sur nos thématiques bâtiment
III. Cadre d'intervention et livrables complétés (cf. §5.1)
IV. Rapport méthodologique explicitant la mission.
V. Equipe proposée pour la mission
VI. Prix, modalités de règlement pour la mission
VII. Annexes, dont l'attestation fiscale de justification de la régularité de la situation fiscale du candidat (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés) et l'attestation de versement des cotisations à l'Urssaf.

4.3 Mode de transmission

Les éléments devront être remis par courrier électronique à l'adresse suivante : helene.meyer@fibres-energivie.eu
Ouverture de la consultation : 26/07/2019
Date limite de remise des offres : 20 septembre 2019 - 17h00 (heure légale France métropolitaine).
Examen des offres et négociation : du 23 septembre au 8 octobre 2019
Date limite transmission de l'offre finale suite à négociation : 17 octobre 2019 à 12h00.
Attribution du marché : 28 octobre 2019
Début de mission souhaitée : 02 novembre 2019

Modalités de la publicité : contact direct avec des candidats potentiels et mise en ligne du présent document dans la rubrique « Actualités » du site web www.fibres-energivie.eu, pendant la durée de la consultation.

Le critère de sélection des offres portera sur les points suivants :

- Offre complète et conforme au cahier des charges.

Les critères de classement des offres porteront sur les points suivants :

- la pertinence des propositions formulées ;
- le prix
- la composition de l'équipe projet impliquée et son expérience dans l'organisation d'évènements en lien avec le bâtiment, l'énergie, l'environnement et à l'international

5. Cahier des charges

5.1 Cadres à compléter par les candidats

La mission est organisée en trois phases qui seront conduites en parallèle.

Lot 1 : Communication

	Phase 1 Elaboration de la stratégie de communication	Phase 2 Actions de communication (réalisation supports, actions de communication)	Phase 3 Communication massive
Date de démarrage	02 Novembre 2019	Début décembre 2019	Début septembre 2020
Date de fin	Fin décembre 2019	Décembre 2020	Fin novembre 2020
Modalités d'intervention			
Livrables			

Lot 2 : logistique et montage d'événement

	Phase 1 Stratégie événementielle	Phase 2 Montage de l'événement	Phase 3 Assistance lors de l'événement
Date de démarrage	02 Novembre 2019	Début janvier 2020	24 novembre 2020
Date de fin	Fin décembre 2019	Fin novembre 2020	27 novembre 2020
Modalités d'intervention			
Livrables			

5.2 Clauses administratives et financières et renseignements

Le CCAG-Services s'applique sauf exception explicite à préciser dans le marché.

Pour tout renseignement d'ordre administratif sur la consultation, contacter M. Jean-Luc Sadorge, tél. +33 3 70 29 98 00 – jean-luc.sadorge@fibres-energivie.eu

Pour tout renseignement d'ordre technique sur la consultation, contacter Mme Hélène MEYER, tél. +33 3 70 29 98 08 – helene.meyer@fibres-energivie.eu